



Reprise du travail À Verallia Chalon



Suite à une procédure de licenciement à l'encontre d'un salarié qui est revenu sur son lieu de travail en civil pour chercher son téléphone portable, les salariés avaient cessé le travail et exigé un écrit de la direction qui garantisse que le salarié ne serait pas licencié.

Durant 2 jours les salariés ont fait grève, la CGT a multiplié les échanges avec la nouvelle direction pour trouver une issue favorable à cette situation conflictuelle dès la prise de fonction de cette nouvelle direction.

La direction n'a pas cessé de demander aux élus CGT, aux salariés, de lui faire confiance sur la base de "leur seule parole", ce qui ne convenait à personne.

Et lorsque la direction a échangé avec les salariés ce mercredi 10 février, elle a essuyé les plâtres de plusieurs années durant lesquelles les mensonges et coups bas des précédentes directions ont rompu définitivement toute confiance ! (*Un salarié a d'ailleurs rappelé que le Directeur Général avait menti à tous les salariés présents à l'Assemblée Générale suite au suicide de Dominique quand il affirmait que le placard n'avait pas été ouvert alors que le directeur du site l'a contredit, avant d'être licencié en remerciement*)

Calmement mais posément et fermement, les salariés se sont exprimés tour à tour pour répéter leur revendication : s'il n'y a pas d'écrit il n'y aura pas de reprise du travail ! (*Ou comme l'a dit un salarié, vous vous engagez oralement, on redémarrera les machines oralement...*)

La réunion s'est terminée sur la proposition de signer un accord de fin de conflit, ce qui permettait à la direction de s'engager, et que la CGT s'engage également... La direction a dit qu'elle allait y réfléchir...

Mercredi à la prise de poste de l'équipe C à 19h30, la direction est venue au vestiaire pour apporter un projet de communiqué de la direction. Après lecture, les salariés présents et la CGT ont demandé des modifications sans quoi le travail ne pouvait reprendre. La grève a été décidée pour le poste.

La CGT a néanmoins mis en avant le signe de bonne volonté de la direction qui pour la première fois proposait un écrit. Donc un premier projet pas parfait, mais qui avait le mérite d'exister.

La direction et la CGT ont poursuivi les échanges jusqu'à 21h45 pour que le communiqué de la direction soit acceptable afin d'envisager une proposition de reprise du travail aux salariés de l'équipe E à la relève à 3h30 du matin.

La dernière version comprend 2 phrases essentielles qui répondent aux exigences des salariés. À savoir que le salarié ne serait pas licencié, et que si des faits nouveaux étaient connus la direction ne les utiliserait pas pour sanctionner. (*Ci-dessous les 2 phrases extraites du communiqué de la direction*)

- *La personne a été reçue et son avenir dans l'entreprise n'est pas en cause par la procédure*
- *Afin de s'assurer une totale transparence, les faits portés à notre connaissance dans le cadre de ce travail n'auront pas de conséquence disciplinaire.*

Les exigences des salariés étant satisfaites dans ce communiqué écrit par la direction, la CGT a proposé la reprise du travail et permettant surtout de construire l'avenir des relations sociales au sein de notre établissement sur la base de la confiance.

La CGT a bien précisé à la direction que les salariés ont été clairs et l'ont précisément exprimé, s'ils sont trahis, les grèves seront puissantes et la sortie du conflit sera très difficile avec une direction qui ne tiendrait pas parole. La solidarité des verriers n'est plus à démontrer !

Vous appréciez l'efficacité de la CGT ? Syndiquez-vous !